

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - W. BIGNON par M. IBARS

8. Adoption du budget primitif communal pour l'exercice 2018

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2018, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

<input type="checkbox"/> En section de fonctionnement à la somme de 14 458 608,00 euros	
Dont : Total des Dépenses Réelles :	12 501 045,00 euros
Total des Dépenses d'ordre	1 222 000,00 euros
Total des Recettes Réelles :	14 357 304,00 euros
Total des Recettes d'ordre	101 304,00 euros
Virement à la section d'Invest.	735 563,00 euros
<input type="checkbox"/> En section d'investissement à la somme de 10 858 976,85 euros	
Dont : Total des Dépenses Réelles :	3 312 019,10 euros
Total des dépenses d'ordre	351 304,00 euros
Total des RAR en dépenses	3 640 450,54 euros
Total des Recettes Réelles y compris 1068 :	6 412 562,16 euros
Total des Recettes d'ordre	1 472 000,00 euros
Virement de la section de fonct ;	735 563,00 euros
Total des R.A.R en recettes:	2 238 851,69 euros
Report Déficit n-1 :	- 3 555 203,21 euros

Le montant de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement est de 1 856 259,00 €.

Il convient d'en délibérer.

Envoyé en préfecture le 27/04/2018

Reçu en préfecture le 27/04/2018

Affiché le 27/04/2018

ID : 034-213401508-20180413-DEL18_04_13_08-DE

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le M

DELIBERE
A LA MAJORITE
(26 voix pour, 3 voix contre)

Adopte le budget primitif communal pour l'exercice 2018

Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL



The image shows the official seal of the Mayor of Marseille, which is circular and contains the text 'MAIRE DE MARSEILLAN' and the number '434340 1'. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Yves Michel'.